

PLÉIADE SICAV

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz

R.C. Luxembourg B 42619

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

qui sera tenue dans les locaux de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat à Luxembourg, 2, place de Metz, le mercredi 14 janvier 2004, à 9 h 30, et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Recevoir le rapport de gestion, le rapport du conseil d'administration et le rapport du révi-
seur d'entreprises pour l'exercice clos au 30 septembre 2003.

2. Recevoir et adopter les comptes annuels au 30 septembre 2003, affectation des résultats.

3. Donner quitus aux administrateurs.

4. Nominations statutaires.

5. Nomination du réviseur d'entreprises.

6. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant être présents ou représentés à l'assemblée générale ordinaire devront en aviser la société et déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant l'assemblée aux guichets d'un des établissements ci-après:

Au Grand-Duché de Luxembourg à la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg.

En Suisse, à la Banque SCS Alliance S.A., Genève.

En France, à la C.I.C. Securities. Paris.

En Espagne, à la Banco Santander Central Hispano, Santander.

Les propriétaires d'actions nominatives inscrits au Registre des actionnaires en nom à la date de l'assemblée sont autorisés à voter ou à donner procuration en vue du vote. S'ils désirent être présents à l'assemblée générale, ils doivent en informer la société au moins cinq jours francs avant.

Des formules de procuration sont disponibles au siège social de la société.

243057

Le conseil d'administration